

Cote du document: WGG 2016/5/L.1
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 14 mars 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour provisoire

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance – Cinquième réunion
Rome, 12 avril 2016

Pour: Approbation

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Élection du Vice-président du groupe de travail, issu de la Liste B
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport final du consultant international sur la gouvernance
5. Questions diverses

Annotations

1. Ouverture de la réunion
La cinquième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance se tiendra le mardi 12 avril 2016 de 15 heures à 18 heures, dans la salle Ovale, au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome.
2. Élection du Vice-président du groupe de travail, issu de la Liste B
Au titre de ce point de l'ordre du jour, il sera demandé aux membres du groupe de travail d'élire ad personam le Vice-président, issu de la Liste B, conformément à l'article 10 du mandat du groupe de travail.
3. Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour provisoire de la cinquième réunion figure dans le présent document (WGG 2016/5/L.1).
4. Rapport final du consultant international sur la gouvernance
Comme il a été convenu, le consultant international sur la gouvernance soumettra à l'examen des membres son rapport final sur le système de listes et de représentation ainsi que sur le processus de reconstitution (WGG 2016/5/L.2). La réponse de la direction audit rapport figurera dans l'additif du document.
5. Questions diverses
Au titre de ce point de l'ordre du jour, le groupe de travail examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du groupe de travail et/ou la direction du FIDA.